

AVIS DE VACANCE DE POSTES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Avis de vacance d'un poste d'adjoint administratif 1^{re} classe devant être pourvu au choix

NOR : SASH0940337V

Un poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe à pourvoir au choix, en application du 2^o de l'article 13 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, est vacant à la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la ville de Paris.

Peuvent faire acte de candidature les adjoints administratifs de 2^e classe ayant atteint le cinquième échelon et comptant au moins cinq ans de services effectifs dans leur grade.

Les candidatures doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé, bureau des établissements départementaux, 94-96, quai de la Rapée, 75570 Paris Cedex 12, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.